

BRUXELLES KERMESSE

ABONNEMENT N° 1286



EXPOSITION UNIVERSELLE & INTERNATIONALE  
DE BRUXELLES 1910

ABONNEMENT DELIVRE  
à M. *Edouard Demin*  
Qualité *Propriétaire*

Signature du Titulaire.

*Edouard Demin*

Exposition Universelle & Internationale  
DE BRUXELLES 1910

ABONNEMENT

Fr. 10

N° 26679

AVIS. — Cette carte est strictement personnelle et donne droit à la visite de l'Exposition pendant toute sa durée, à l'exception de trois jours à fixer ultérieurement par le Comité Exécutif. Le porteur se soumet en la signant, à tous les règlements d'ordre intérieur de l'Exposition.

Les personnes qui présenteraient cette carte ou qui feraient usage de cartes ne leur appartenant pas, seront poursuivies conformément à la loi.  
Cette carte doit être présentée à toute réquisition des agents de la Compagnie de l'Exposition.

Les Directeurs généraux,

Eugène KEYM.

C<sup>o</sup> A. VAN DER BUFCH.

Le Président du Comité Exécutif,

*Emmanuel*